

Vendredi 21 septembre 2007

Inauguration de la Maison départementale du sport

Monsieur le Préfet,
Madame la Sénateur,
Mesdames et Messieurs les conseillers généraux et régionaux,
Monsieur le président du C.D.O.S.,
Messieurs les présidents des comités sportifs et des associations sportives,
Chers amis Sportifs,
Mesdames, Messieurs,

C'est avec beaucoup de plaisir que je me trouve parmi vous aujourd'hui pour inaugurer cette nouvelle maison départementale du Sport.

Avec mes collègues conseillers généraux, j'avais souhaité mettre à disposition de vos comités sportifs départementaux un nouveau bâtiment en remplacement de celui de la rue de Villebrême qui était devenu trop exigu.

Or, depuis le départ du lycée d'enseignement agricole en 1992, nous disposions de ces locaux qui n'avaient servi qu'à héberger temporairement divers services. L'occasion était trop belle de saisir cette solution pour reloger le CDOS et les comités sportifs, et nous l'avons prise en plein accord et concertation avec vous.

Vous entrez dans un bâtiment historique puisqu'il s'agit de l'ancienne gare de tramways à vapeur construite en 1888 sur la ligne Blois-Oucques ! Après sa fermeture en 1934, l'école ménagère de Loir-et-Cher s'y était installée, avant de laisser la place en 1970 au centre de formation professionnelle agricole, devenu ensuite Lycée agricole.

Cette opération a été menée de main de maître, puisque la décision de lancer l'opération a été prise en juin 2005, et en juillet dernier, moins de deux ans après, le bâtiment est livré, après 11 mois de travaux !

Je tiens, à cette occasion, à remercier Jacques PORCHER, dont le cabinet a assuré la maîtrise d'oeuvre, ainsi que les 14 entreprises qui ont oeuvré à la rénovation de ce bâtiment et qui livrent aujourd'hui un ouvrage de grande qualité, témoignant de tout leur savoir-faire.

Je veux également remercier les services du Conseil général chargés des Bâtiments, pour l'efficacité avec laquelle ils ont géré depuis le début ce dossier de réaménagement.

La rénovation de ce patrimoine immobilier concerne bien sûr tous les sports. L'ensemble des occupants du site verra à terme ses conditions de travail considérablement améliorées.

Je souhaite remercier chaleureusement le Comité Départemental Olympique et Sportif et son président, M. COMBET-JOLY, qui ont accepté de prendre en charge ce local et la coordination des comités et des associations qui y trouveront un toit.

Il était en effet essentiel que nous puissions mettre à votre disposition un équipement moderne, adapté à vos besoins.

Le sport a une vraie responsabilité à jouer dans le développement durable du territoire, et à ce titre, il est un des éléments de la politique territoriale du Conseil général.

Les politiques sportives doivent être conçues en fonction des territoires, mais aussi des bassins de vie ou d'emploi ou des formes d'intercommunalité.

Cette politique doit être également conçue en intégrant les dimensions économiques, sociales, touristiques et environnementales. La valorisation des espaces naturels et ruraux et la promotion d'un accès raisonné à ceux-ci sont des priorités.

Il s'agit de concilier l'essor des activités de pleine nature avec la préservation du milieu rural et la recherche d'un développement équilibré des territoires. Je pense notamment à notre politique des pistes cyclables.

Le sport joue également un rôle essentiel dans le développement de notre jeunesse, et dans la diffusion des valeurs de respect, de courage, et de dépassement de soi qui sont indispensables dans leur vie d'adulte.

J'y associe également les disciplines destinées au sport adapté pour les personnes handicapés.

Le sport est un vecteur indispensable d'intégration dans la vie sociale.

Comme vous le savez, en lien étroit avec les Services de la DDJS que dirige Mme Annick PORTE, nous avons, avec les Maires de Loir-et-Cher et les associations concernées, recensé les équipements sportifs du département.

A partir de cet inventaire, nous allons pouvoir définir les besoins nécessaires pour couvrir la totalité de notre territoire avec des équipements modernes, afin que tous les sports puissent trouver les conditions de leur exercice et de leur développement.

Je souhaite également envoyer un signe amical aux bénévoles qui sont la clé de voûte du mouvement sportif. La vraie richesse des comités et des associations sportives, ce sont en effet les femmes et les hommes qui y consacrent leurs loisirs et leur énergie, et notamment ceux qui acceptent de prendre les fonctions de dirigeants ou d'animateurs.

Nous devons les remercier pour tout ce qu'ils font.

Enfin, je tiens à remercier Mme Elsa GENESE dont l'oeuvre accompagnera ce bâtiment. Cette sculpture représente certes la danse, mais surtout les valeurs communes avec le sport : l'effort des hommes et la grâce du mouvement. Je trouve que c'est un magnifique symbole.

Je vous remercie.